

EN ACTION

Vol 32 | No 1 | Mars 2019

Conseil national RFIQ des 19, 20 et 21 mars

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



Le temps supplémentaire
obligatoire,
**Ç'A ASSEZ
DURÉ!**
fiq

JOURNÉE NATIONALE SANS TSO : LE 8 AVRIL, Ç'A ASSEZ DURÉ!

Le 8 avril dernier, les professionnelles en soins ont voulu choisir leur santé physique et mentale, leur vie personnelle et familiale lors du lancement d'une première Journée nationale sans TSO (temps supplémentaire obligatoire).

Cette journée découle d'une recommandation adoptée en ce sens par les déléguées présentes à ce conseil national. Elles ont été nombreuses à prendre la parole pour dépeindre la triste réalité des professionnelles en soins devant le fléau des heures supplémentaires obligatoires qui font souvent d'elles des prisonnières au travail.

Le temps supplémentaire obligatoire a assez duré! Les professionnelles en soins l'ont dit et répété, elles n'en peuvent tout simplement plus. Bien que la FIQ ait multiplié les interventions auprès des employeurs et du gouvernement, cette pratique de gestion, d'une

violence organisationnelle inouïe, perdure dans les établissements de santé.

Devant ce constat désolant, les militantes se sont entendues pour qu'une action ait lieu rapidement, à la hauteur de la détresse des membres qu'elles représentent. Ainsi, il a été convenu que le 8 avril serait la première Journée nationale sans TSO pour l'ensemble des professionnelles en soins au Québec.

PRÈS D'UNE SEMAINE POUR S'ORGANISER

C'est dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 2 avril dernier, où étaient réunies les présidentes des

différents syndicats affiliés à la FIQ, qu'a été annoncée cette journée de mobilisation sans précédent. Les employeurs disposaient donc d'une semaine pour faire ce qu'ils devraient normalement faire, c'est-à-dire planifier correctement les horaires de travail et le personnel en nombre suffisant.

ET POUR LA SUITE?

Il n'est pas exclu que d'autres événements se tiennent au cours des prochaines semaines pour poursuivre la lutte. D'ici là, les déléguées ont demandé qu'un comité *ad hoc* soit mis sur pied afin de se pencher sur la question et d'établir un plan d'action. ■



POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1

Au micro : 1. Matthieu Parker-Labonté, CISSS des Laurentides 2. Louise Bergeron, CISSS de l'Outaouais 3. Judith Germain, Résidence Angelica

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 32, n° 1, mars 2019 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert (bandeau) : Catherine Allatt-Emond, CISSS de la Montérégie-Ouest | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



LA PROFONDE EXASPÉRATION DES PROFESSIONNELLES EN SOINS

Dany Béland

Lors de ce conseil national, il a beaucoup été question des professionnelles en soins et de leur charge de travail, des heures supplémentaires obligatoires et de la nécessité d'avoir des ratios sécuritaires dans tout le réseau de la santé.

LE TSO A ASSEZ DURÉ !

L'enjeu du temps supplémentaire obligatoire n'est pas un enjeu parmi tant d'autres à la FIQ. Cette violence organisationnelle, que nous dénonçons depuis longtemps, ne peut plus être tolérée. Après avoir lancé une première publicité pour dénoncer ce fléau, la mobilisation des membres autour de cet enjeu s'accroîtra au cours des prochains mois.

Ensemble, nous allons être le caillou dans le soulier de la ministre de Santé et des Services sociaux, elle qui s'est engagée publiquement et à maintes reprises à mettre fin au TSO. Nous serons ce caillou qui lui rappellera que les professionnelles en soins méritent plus et méritent mieux!

Cette instance suivait une période des fêtes et un hiver hautement occupés où les professionnelles en soins avaient subi, comme les années précédentes, une pression indue. Encore une fois, ce sont ces dernières qui ont fait les frais d'une absence de planification, combinée à de mauvaises décisions administratives des employeurs et du gouvernement. La table était donc mise pour alimenter les discussions des déléguées de la province.

Il n'y a plus de doute. Les professionnelles en soins sont profondément exaspérées par leurs conditions de travail et leur patience est sous le respirateur artificiel. Devant l'absence de mesures concrètes de la part des dirigeant-e-s, mesures qui pourraient raviver l'espoir des professionnelles en soins de voir leur

charge de travail diminuer et voir disparaître les odieuses heures supplémentaires obligatoires, la pression montera d'un cran. Les professionnelles en soins de la province sont mobilisées et déterminées à se faire entendre.

Difficile de dire si nous avons une boule de cristal ou si nous avons perdu espoir en la réelle volonté du gouvernement d'offrir une bouffée d'oxygène aux professionnelles en soins, mais au moment même où le conseil national prenait fin, le contenu du premier budget de la CAQ nous laissait stupéfaites. S'il fallait reconnaître l'effort budgétaire important dans sa globalité, nous ne pouvions que constater que le gouvernement de François Legault n'est pas prêt à s'engager de façon claire à régler la crise que vivent les

professionnelles en soins dans les établissements de santé.

Nous demandons une enveloppe exclusive de 350 millions pour le déploiement des ratios professionnelles en soins/patient-e-s. Le gouvernement a annoncé 200 millions sans préciser ce qu'il voulait en faire. Nous allons nous assurer que ces sommes ne seront pas saupoudrées ici et là à travers le Québec, mais qu'elles serviront véritablement à mettre en place des ratios sécuritaires.

Tous ces éléments réunis confirment que nous avons vu juste dans notre décision de hausser le ton face au gouvernement et aux employeurs qui ne se soucient guère de la souffrance quotidiennement exprimée par les professionnelles en soins. ■



Faites un geste simple pour préserver l'environnement.

Demandez à recevoir nos publications par courriel plutôt que par la poste.

Remplissez le formulaire en ligne : fiqsante.qc.ca

**RATIOS
SÉCURITAIRES**

**Manifestation au CISSS de la Montérégie-Est
Ratios sécuritaires : une nouvelle formation accréditée gratuite**



**MANIFESTATION AU CISSS
DE LA MONTÉRÉGIE-EST**

Les centaines de déléguées ont manifesté devant le Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe pour dénoncer l'inaction de l'employeur. Les professionnelles en soins vivent une situation difficile et l'employeur reste insensible à leur détresse.

Les heures supplémentaires obligatoires, la substitution de titres d'emploi, le recours à la main-d'œuvre indépendante et le non-remplacement des professionnelles en soins font en sorte que les professionnelles en soins peinent à donner des soins de qualité et sécuritaires aux patient-e-s.

Le syndicat local a dénoncé la situation auprès de l'employeur à maintes reprises au cours des dernières années, mais ce dernier fait la sourde oreille.

Les manifestantes ont appuyé leurs collègues afin de mettre de la pression sur cet employeur récal-

citrant. Soulignons qu'il n'est pas rare qu'une infirmière de nuit ait à sa charge plus de 160 patient-e-s dans cet établissement. C'est tout simplement inacceptable! ■



Programme

**Les ratios sécuritaires :
un projet d'advocacy
rassembleur!**

Formation développée par la
Fédération interprofessionnelle
de la santé du Québec-FIQ



**RATIOS SÉCURITAIRES :
UNE NOUVELLE FORMATION ACCRÉDITÉE
GRATUITE**

La FIQ a conçu une formation accréditée d'une heure sur les impacts liés aux ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s. Cette nouvelle formation, intitulée « Les ratios sécuritaires : un projet d'advocacy rassembleur! », est offerte gratuitement aux professionnelles en soins.

Les ratios sont un projet d'advocacy rassembleur permettant d'assurer la présence en tout temps d'équipes sécuritaires de professionnelles en soins dans les centres d'activités dans une optique de qualité et de sécurité des soins, autant pour les patient-e-s que pour les professionnelles en soins elles-mêmes.

La formation sera déployée au cours des prochains mois dans les établissements partout à travers le Québec. Des élèves y participeront et seront disponibles pour vous rencontrer.

Si vous souhaitez suivre cette formation, surveillez les affichages et parlez-en à votre équipe syndicale locale.



COMITÉ TACTIQUE INHALOTHÉRAPEUTE

Trois des six membres du Comité tactique inhalothérapeute ont présenté à la délégation un rapport de leurs travaux des derniers mois. Ce comité a été mis sur pied le 29 novembre dernier lors d'une rencontre nationale des militantes inhalothérapeutes de la FIQ visant à échanger sur certaines préoccupations relativement à la reconnaissance de cette profession.

Depuis le 19 juillet 2018, un changement législatif a enrichi la pratique professionnelle des inhalothérapeutes en leur permettant d'exercer deux nouvelles activités, soit d'évaluer la condition respiratoire d'une personne symptomatique et de prescrire un médicament pour la cessation tabagique.

PISTES D'ACTION

Un des mandats du Comité tactique est d'identifier des pistes d'action pertinentes pour faire avancer les revendications des inhalothérapeutes. Le comité s'est penché sur différentes avenues à explorer pour améliorer la pratique professionnelle des inhalothérapeutes, dont l'abolition des unités techniques, l'instauration de ratios inhalothérapeutes/patient-e-s, l'obtention d'un changement de rangement salarial, d'un nouveau libellé de titre

d'emploi ou encore de nouveaux titres d'emploi en inhalothérapie, l'accroissement de la première ligne, et le déploiement du plein champ d'exercice et de l'autonomie professionnelle.

PORTRAIT NATIONAL

Le comité compte dresser rapidement un portrait national de la pratique des inhalothérapeutes et ainsi faire ressortir les meilleures pratiques dans les différents centres d'activités. À terme, le comité souhaite mettre de l'avant des actions pour faire avancer les revendications des inhalothérapeutes. Une deuxième rencontre nationale des militantes inhalothérapeutes aura lieu au cours des prochains mois.

La FIQ a également rencontré l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) pour échanger

sur la formation initiale et l'attraction et la rétention de la profession d'inhalothérapeute, deux enjeux auxquels ce dernier souhaite s'attarder.

Le Comité tactique est composé de Linda Lapointe, vice-présidente inhalothérapeute, Jérôme Rousseau, vice-président, et Julie Rioux, conseillère syndicale à la FIQ, ainsi que des militantes inhalothérapeutes Isabelle Trépanier, du CHU de Québec, Julie Boivin, du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Mylène Durocher, du CHUM, Julien Bélanger (absent de la photo), du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du Québec, Julie Côté (absente de la photo), du CISSS de la Montérégie-Centre, et Julie Daignault (absente de la photo), du CISSS des Laurentides. ■

Au micro :

1. Caroline Flageol, CHUM
2. Étienne Arvisais, Institut de cardiologie de Montréal
3. Marie-Josée Pariseau, CISSS des Laurentides



COMITÉ AD HOC PREMIÈRE LIGNE

En juin dernier, les déléguées réunies en conseil fédéral ont recommandé au Comité exécutif de la FIQ de mettre sur pied un comité *ad hoc* chargé d'évaluer les impacts des compressions sur les soins et les services de première ligne. Le comité a présenté un rapport d'étape à ce conseil national.

Dès les premières rencontres du comité, il est apparu clair que ce dernier axerait ses travaux sur l'érosion du rôle des CLSC au profit de celui des GMF et sur les conséquences que ce changement entraîne pour les professionnelles en soins et pour les patient-e-s qu'elles soignent. D'ailleurs, des consultations sont en cours afin de dresser le portrait le plus complet possible de la situation, ce qui permettra à la FIQ, dès 2020, de passer à l'action dans ce dossier.

Le comité est composé de Shirley Dorismond, vice-présidente, et de Marc Thibault-Bellerose, conseiller syndical à la FIQ, ainsi que des militantes Mylène Lévesque, du CISSS de la Montérégie-Centre, Marie-Josée Bélisle, du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Françoise Ramel, du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Geneviève Brochu, du CISSS de Lanaudière, et Audrey Blackburn, du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean (absente de la photo).



Andrée-Anne Gagnon, CIUSSS de la Capitale-Nationale

ENJEUX DE LA LAÏCITÉ : LA PROTECTION DU DROIT AU TRAVAIL AVANT TOUT

Les déléguées ont mené à ce conseil national une réflexion sur la question de la laïcité et du port de signes religieux dans l'espace public, devant l'imminence du dépôt d'un projet de loi du gouvernement caquiste. Le projet de loi a finalement été déposé quelques jours après l'instance, soit le 28 mars 2019.

Le contexte social ayant évolué au cours des dernières années et les considérants entourant la question de la laïcité ayant subi le même sort, il apparaissait nécessaire d'adapter la position de la FIQ et de la FIQP à la réalité d'aujourd'hui.

Depuis la Charte des valeurs proposée par le Parti Québécois en 2013, le mouvement féministe, à l'instar du

reste de la société, semble profondément divisé sur le sujet. Du fait de cette division, il devient plutôt difficile, voire impossible, d'adopter une position satisfaisante sur la laïcité et le port de signes religieux en la basant sur des valeurs féministes. Il est en effet possible de défendre un point de vue et son contraire en se basant exactement sur les mêmes valeurs.

Face à ce dilemme, c'est avec beaucoup de respect que les déléguées ont échangé et, à très forte majorité, qu'elles ont adopté une recommandation voulant que l'organisation recentre sa position sur sa mission première, c'est-à-dire la protection des emplois ainsi que le droit à l'emploi et à de meilleures conditions de travail. ■



1



2



Au micro :

1. Nancy Hogan, CHU de Québec
2. Jonathan Rehel, CIUSSS de l'Estrie-CHUS



APPUI AUX LOCKOUTÉ-E-S DE L'ALUMINERIE DE BÉCANCOUR

Martin Gauthier et Maxime St-Pierre, deux travailleurs de l'Aluminerie de Bécancour, ont été accueillis chaleureusement par les déléguées. Tous les deux membres de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, ils ont décrit le conflit de travail auquel résistent les travailleuses et les travailleurs.

Alors que leur convention collective était échue depuis novembre 2017, les 1 030 travailleuses et travailleurs syndiqué-e-s de l'Aluminerie de Bécancour ont été mis-es en lockout le 11 janvier 2018 par Alcoa et Rio Tinto. Depuis, elles-ils n'ont pas cessé de se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail.

Touchées par leur témoignage et le courage dont elles-ils font preuve, les déléguées ont démontré leur solidarité et voté une résolution pour soutenir cette mobilisation sans précédent.

Si vous souhaitez montrer votre solidarité, n'hésitez pas à suivre le groupe Facebook « Appuyons les lockoutés d'ABI à Bécancour ». ■

ÉLECTIONS

Une voix forte en santé.



Plusieurs postes étaient en élection à ce conseil national. Félicitations aux militantes élues et bon mandat à toutes!

ÉLECTIONS

COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL FIQP



Martine Beaulieu, secrétaire
Assistante-infirmière-chef,
Groupe Champlain inc.
(FIQP-SPSQ)

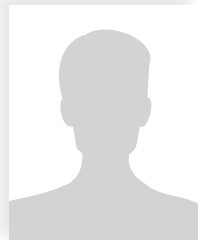
COMITÉS AD HOC RFIQ



Conseil de négociation (perfusionniste clinique)
Nissa Poisson-Thomas,
perfusionniste clinique,
CUSM (FIQ-SPSICR du CUSM)

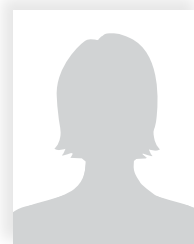


Conseil de négociation (inhalothérapeute)
Mylène Durocher,
inhalothérapeute,
CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

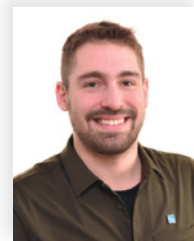


Jonathan Huneault (substitut),
inhalothérapeute, CISSS des
Laurentides (FIQ-SPSL)

COMITÉS NATIONAUX RFIQ



Comité Élection
Joëlle Bilodeau (substitut),
infirmière auxiliaire, CIUSSS du
Centre-Sud-de-l'Île-de-
Montréal (FIQ-SPSS du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)



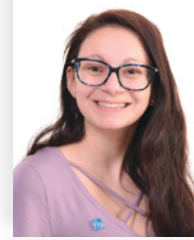
Comité Jeunes
Dominique Plante (1^{er} substitut),
inhalothérapeute, CIUSSS de la
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
(FIQ-SPSMCQ)



Mélyna Tremblay (2^e substitut),
infirmière auxiliaire, CIUSSS du
Saguenay-Lac-St-Jean
(FIQ-SPSSLSJ)



Béatrice Bellefleur (3^e substitut),
inhalothérapeute, CUSM
(FIQ-SPSICR du CUSM)



Comité SST
Jennifer Gunville (1^{er} substitut),
infirmière auxiliaire,
CISSS des Laurentides (FIQ-SPSL)



Éric Auger-Lafond (2^e substitut),
infirmier auxiliaire, CISSS de la
Montérégie-Ouest (FIQ-SPSMO)



COMITÉ DE NÉGOCIATION¹

Voici votre Comité de négociation pour la prochaine négociation nationale. De gauche à droite :

Isabelle Groulx, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Ouest (FIQ-SPSMO) – **Jean-Philippe Landry,** infirmier clinicien assistant-infirmier-chef, Institut de cardiologie de Montréal (FIQ-SPICIM) – **Nagia Idel-Mehdaoui,** conseillère en soins infirmiers, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (FIQ-SNII de la Baie-James) – **Sébastien Bouchard,** infirmier, IUCPQ (FIQ-SIIQ) – **Véronique Foisy,** infirmière clinicienne, CIUSSS de l'Estrie-CHUS (FIQ-SPS des Cantons-de-l'Est)

1. Les candidates non élues au Comité de négociation sont désignées comme substituts :

Ridza Cléophat (1^{er} substitut), infirmière auxiliaire, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPSSODIM)

Lynda LeBlanc (2^e substitut), infirmière, CHUM (SPPSS du CHUM)

Louise Bergeron (3^e substitut), infirmière clinicienne, CISSS de l'Outaouais (FIQ-SPSO)

Françoise Ramel (4^e substitut), infirmière clinicienne, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)